

LE FUTUR PÉRIPH' VÉLO

C'est un projet porté par Caen-la-Mer et la ville de Caen qui se réalise par tronçons et dont le tracé précis n'est pas encore entièrement arrêté.

Le tracé en projet ou déjà amorcé

La plupart des tronçons déjà aménagés sont anciens et ont été repris et améliorés. Nous les citons ci-dessous en indiquant la référence aux quartiers et en rappelant les notes que nous avons attribuées dans notre étude :

- 1 - avenue de Tourville (9.1.1 - B) ;
- 2 - quai François Mitterrand (11.1.5 - A) ;
- 3 - rond-point de l'Orne à avenue Sorel (quai de Juillet, promenade Sévigné, cours du général Koenig) et à travers la Prairie (11.1.1 - B) ;
- 4 - boulevard Yves Guillou (12.1 - C) ;
- 5 - promenade Napoléon 1^{er} (12.3 - A) ;
- 6 - boulevard Dunois (12.4 - C) ;
- 7 - le probable futur tronçon du boulevard Richemond devra être créé de toutes pièces pour relier boulevards Dunois et Jean Moulin ;
- 8 - sud du boulevard Jean Moulin et vallée des Jardins (7.2.5 - B) ;
- 9 - la traversée du Calvaire Saint-Pierre, de la rue père Sanson à l'avenue de la Côte de Nacre, est aussi probable, mais le trajet précis n'en est pas arrêté ;

Proposition : rue Jules Verne, avenue Horation Smith, rues de la Défense Passive et de Fontaine-Henry. Voir page 30.

- 10 - avenue Copernic (8.2.5 - B) ;
- 11 - voie de tramway entre rues de Lébisey et Antoine Cavelier (8.2.8 - A) ;
- 12 - boulevard Vanier (8.2.5 - A) ;
- 13 - enfin, la jonction entre le boulevard Vanier et l'avenue de Tourville reste une intention floue et nous sommes vaguement inquiets de savoir quelle pente permettra de monter du canal à l'avenue Clémenceau.

Propositions : quitter le canal par la rue de Dinan (puis rues des Cultures et de la Hache) ou par la rue de la Rochelle (puis rues Montmorency, Guerrière et des Cultures...). Voir page 38.

Au total, plutôt du beau monde mais certains secteurs sont à finaliser (7, 9 et 13), d'autres à améliorer, notamment 1, 4, 6 et 10.

Le contrat proposé

À terme « il sera proposé aux cyclistes une boucle d'une quinzaine de kilomètres autour du cœur de l'agglomération caennaise. Cette boucle sera en connexion avec les axes structurants du réseau cyclable communautaire ».

Caen la mer Magazine n° 52 de décembre 2019.

On est d'accord et la présente étude démontre que le Périph' Vélo sera bienvenu et utile.



Les axes structurants extérieurs à ce périphérique, principaux ou secondaires

Actuellement le seul vrai axe structurant du réseau cyclable de Caen est celui utilisé par ce même futur périphérique, de l'avenue de Tourville à la promenade Napoléon 1^{er}.

Les potentiels axes structurants, externes à ce périphérique vélo, sont nombreux et souvent non équipés ou de qualité médiocre. Citons-les dans la configuration actuelle de notre réseau de déplacements :

- 14 - voie verte de Caen à la mer (9.1.1 - B sur la commune de Caen puis A) ;
- 15 - cours Montalivet (10.2.4 - A) ;
- 16 - pont Churchill (11.2.2 - A), rue de la Gare (10.2.1 - D), rue d'Auge (10.1.3 - E) et Demi-Lune (10.1.4 - E) ;
- 17 - rue de Vaucelles (10.3.5 - D), rue de Falaise (1.1 et 10.1.1 - D) ;
- 18 - passerelle de l'Orne, chemin de Fleury-sur-Orne (10.3.2 - B), Cavée (10.3.1 - E) et avenue d'Harcourt (rien) ;
- 19 - voie verte de la Suisse Normande (3.1 - A) ;
- 20 - avenue Henry Chéron (rien) ;
- 21 - boulevard Georges Pompidou (3.6 - A, C et E) ;
- 22 - rue de Bayeux et rue du général Moulin (rien) ;
- 23 - rue du Chemin Vert (4.5 et 5.1.1 - B et A), avenue du maréchal Juin (5.1.1 et 2 - D) ;
- 24 - rue de Rosel puis avenue Mountbatten (rien) ;
- 25 - allées de la Verte Vallée et du Roc en Val (4.7 - A), passerelle et rue des Roquemonts (6.1.6 - D), avenue Montgomery (6.1.2 - A) ;
- 26 - avenue de Courseulles (6.1.6 - C), rue de Mâlon (6.1.8 - B) ;
- 27 - rue père Sanson, rue des Vaux de la Folie et boulevard Jean Moulin (7.1.4 - B) ;
- 28 - avenue de la Côte de Nacre et rue Jacques Brel (8.1.1 et 8.1.2 - A et C) ;
- 29 - avenue du général Harris (8.2.2 - A) ;
- 30 - boulevard Vanier (8.2.6 - A).

Les axes structurants intérieurs

Là, sauf exception, c'est plutôt la catastrophe :

- 31 - quai Vendevre (11.1.4 - C) ;
- 32 - avenue du 6 Juin (11.1.7 - E) ;
- 33 - rue Saint-Jean (rien) ;
- 34 - cours de Gaulle et boulevard Briand (11.1.6 - A et B) ;
- 35 - avenue Sorel (11.1.2 - B) ;
- 36 et 37 - rue Caponière (rien) et rue de Bayeux (rien) ;
- 38 - avenue de Creully et rue Bosnières (rien) ;
- 39 avenue de Courseulles (6.1.6 - C) ;
- 40 - rue de la Délivrande (8.1.1 et 8.1.2 - E) ;
- 41 - rue de Lébisey (8.2.1 - B) ;
- 42 - avenue Georges Clémenceau (rien).

Il va y avoir du travail. Et puis, il faudra penser à un autre périphérique un peu plus ... périphérique, intégrant la desserte de tous les quartiers et d'autres communes de Caen-la-Mer.